



M. Koen Lenaerts est élu vice-président de la Cour de justice

À la suite du renouvellement partiel des Membres de la Cour de justice¹, M. Koen Lenaerts, juge à la Cour depuis le 7 octobre 2003, a été élu vice-président de la Cour de justice pour la période du 9 octobre 2012 au 6 octobre 2015.

La fonction de vice-président a été instituée par les modifications récentes du statut de la Cour de justice de l'Union européenne. Le vice-président a pour tâche de seconder le Président dans l'exercice de ses fonctions et de le remplacer en cas d'empêchement de ce dernier ou de vacance de son poste. M. Koen Lenaerts sera le premier juge à assurer les fonctions de vice-président à la Cour de justice.

En vertu de l'article 9 bis du statut de la Cour de justice de l'Union européenne: "les juges désignent parmi eux, pour trois ans, le président et le vice-président de la Cour de justice".

Curriculum vitae de M. Koen Lenaerts

né en 1954; licencié et docteur en droit (Katholieke Universiteit Leuven); Master of Laws, Master in Public Administration (Harvard University); assistant (1979-1983), puis professeur de droit européen à la Katholieke Universiteit Leuven (depuis 1983); référendaire à la Cour de justice (1984-1985); professeur au Collège d'Europe à Bruges (1984-1989); avocat au barreau de Bruxelles (1986-1989); «visiting professor» à la Harvard Law School (1989); juge au Tribunal de première instance du 25 septembre 1989 au 6 octobre 2003; juge à la Cour de justice depuis le 7 octobre 2003; vice-président de la Cour de justice depuis le 9 octobre 2012.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse: Marie-Christine Lecerf ☎ (+352) 4303 3205

¹ Cf. le communiqué de presse [n° 126](#) du 8 octobre 2012.